



Déclaration CGA-F : FO - CFE-CGC - CFTC

Au bout d'un long suspense, le couperet est tombé !

AIRBUS annonce la suppression de plus de 5 000 emplois en France sur le périmètre de son siège et de ses divisions AIRBUS Opérations, STELIA et ATR.

Ces suppressions d'emplois annoncées s'ajoutent à celles des milliers d'intérimaires déjà « remerciés » dès la mise en place du confinement le 17 mars dernier, elles s'ajouteront aussi aux 464 postes supprimés chez AD&S et à celles des milliers de salariés sous-traitants dont AIRBUS a repris la charge de travail en interne.

A ce rythme, ce sont des dizaines de milliers d'emplois qui vont dès l'automne être détruits, avec le risque de voir exploser les chiffres du chômage.

Pourtant, même si cette crise sanitaire a de profonds impacts sur l'activité économique en général et sur l'industrie en particulier, elle reste pour l'aéronautique, une crise conjoncturelle.

En effet, à l'issue de cette crise sanitaire, le transport aérien restera le principal agent de la mondialisation des échanges. Dans cette perspective AIRBUS dispose de sérieux atouts pour rebondir et reprendre sa croissance.

- AIRBUS est seul au monde sur ses marchés avec des produits fiables, attendus par les compagnies aériennes et pour encore une longue période.
- AIRBUS dispose toujours d'un carnet de commandes qui ne s'amenuise pas avec la crise et qui lui donne une visibilité de long terme.
- AIRBUS dispose du soutien des Banques, de l'Europe, des Etats actionnaires dont la France, qui ont tous pris des mesures fortes pour protéger le groupe et plus largement l'ensemble de la filière aéronautique.



Depuis le début de cette crise, nos organisations FO - CFE-CGC – CFTC ont fait preuve d'une immense responsabilité, en négociant et en signant des accords qui ont garanti la santé et la sécurité des salariés, des accords qui ont protégé les rémunérations et enfin des accords qui ont permis la reprise progressive de nos activités industrielles.

De son côté l'Etat français a pris le relais pour trouver des solutions de maintien dans l'emploi, dans cette période de sous-charge industrielle, avec des dispositions de chômage partiel qui laissent place maintenant à un dispositif d'activité partielle de longue durée.

Au niveau interprofessionnel mais aussi au niveau de notre branche de la métallurgie, nos organisations syndicales ont pris elles aussi avec les organisations d'employeurs, leurs responsabilités, pour proposer, négocier et renforcer les dispositions législatives de protection de l'emploi et l'adaptation des dispositifs de formation professionnelle.

Il s'agit désormais pour AIRBUS et ses dirigeants d'assumer, à leur tour, l'immense responsabilité de ne pas ajouter une crise à la crise.

Fort sur ses bases, AIRBUS, principal donneur d'ordres, doit maintenant soutenir l'ensemble de la filière aéronautique et doit préserver l'emploi en interne.

C'est sa responsabilité d'industriel, c'est aussi sa responsabilité sociale vis-à-vis des Etats européens qui l'ont fait naître, qui l'ont développé et qui ont rendu possible le succès qu'il incarne aujourd'hui.

C'est la raison pour laquelle nos organisations FO - CFE-CGC – CFTC affirment que cette crise conjoncturelle doit être surmontée au travers des mesures d'adaptations conjoncturelles.

Dès aujourd'hui nous invitons nos dirigeants à s'asseoir avec nous à la table des négociations, autour de laquelle nous apporterons des propositions concrètes, de nature à protéger nos emplois, notre groupe et l'ensemble de notre filière.

- Organiser des départs volontaires.
- Généraliser l'activité partielle de longue durée.
- Former les salariés.
- Donner des perspectives aux jeunes qui terminent leur formation initiale, en garantissant une embauche pour deux départs.

Voilà des solutions qui seraient de nature à répondre objectivement et pragmatiquement à cette situation.



Nos organisations FO - CFE-CGC – CFTC vont désormais tout mettre en œuvre pour y parvenir !